



Les défis forestiers des milieux humides

Marc-André Rhéaume, ing.f., Directeur général adjoint

3^e Forum sur l'eau : 14 mai 2025



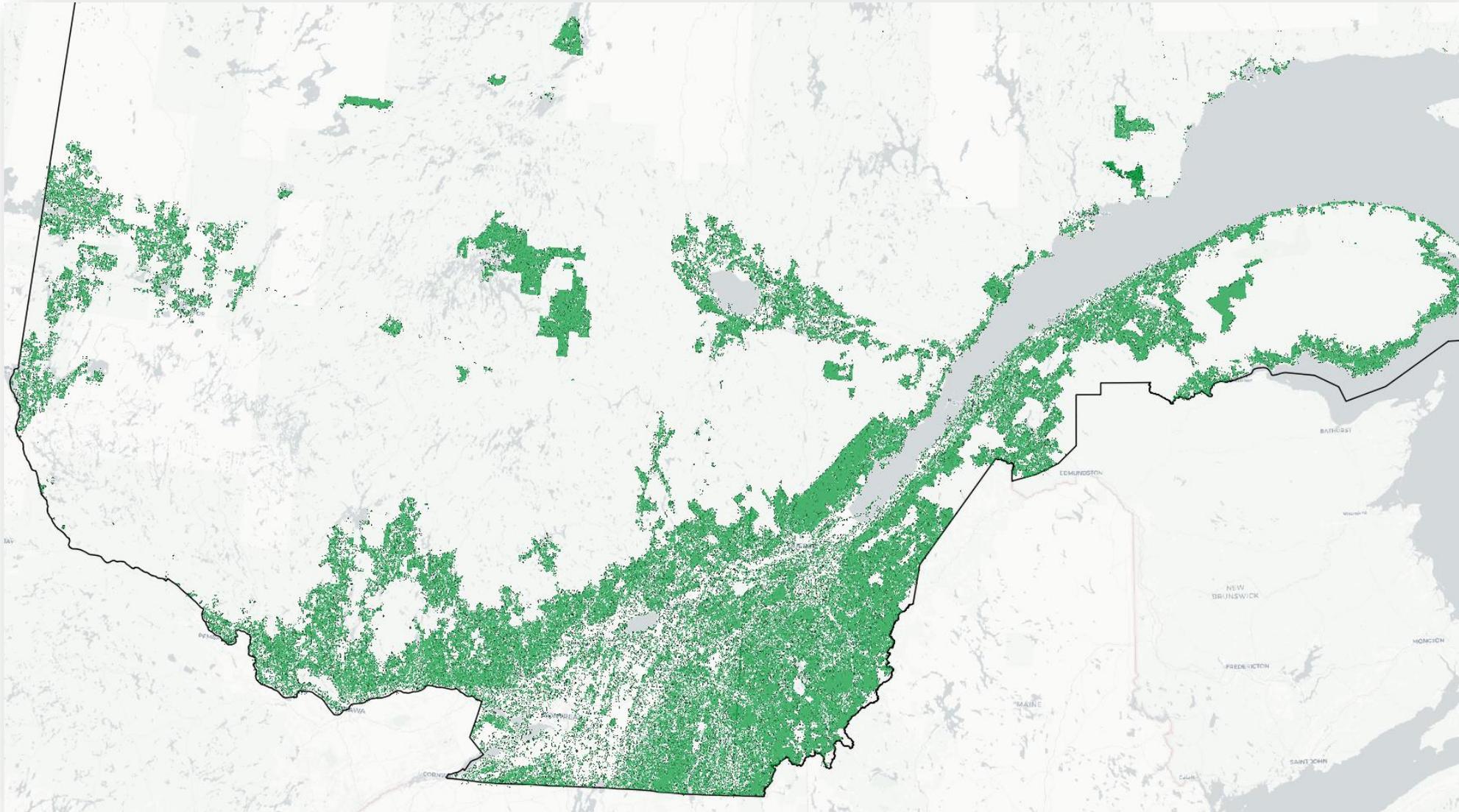


Fédération des producteurs forestiers du Québec

Une organisation démocratique défendant l'intérêt des
163 000 propriétaires forestiers, dont plus de
31 000 producteurs forestiers enregistrés.

Regroupement provincial des
13 syndicats de producteurs forestiers régionaux.

Les forêts privées du Québec



4 défis forestiers des milieux humides

- La difficulté de l'identification
- Les attentes claires envers les forestiers
- La réalité peu connue des activités forestières
- La collaboration avec les propriétaires



Défi #1 : La difficulté de l'identification

« Il faut bien expliquer aux non-experts, propriétaires et élus municipaux, ce que sont vraiment les milieux humides. »

Les milieux humides constituent une grande variété d'écosystèmes

Milieux humides ouverts



**Protégés
légalement
depuis les
années 1980**



Milieux humides boisés



Utilisation durable

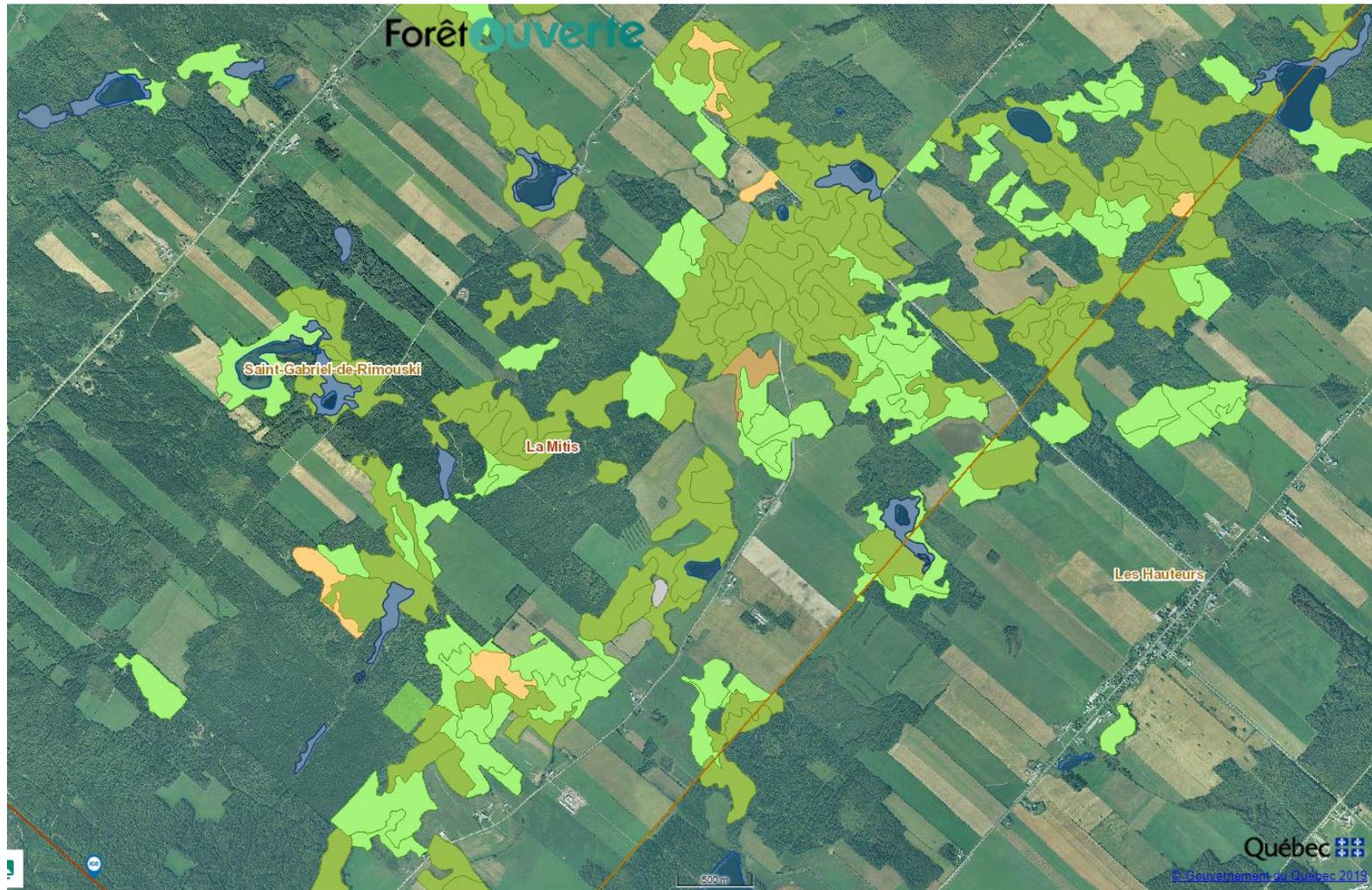
- **57 % de tous les MH**
- **14 % des superficies forestières productives**

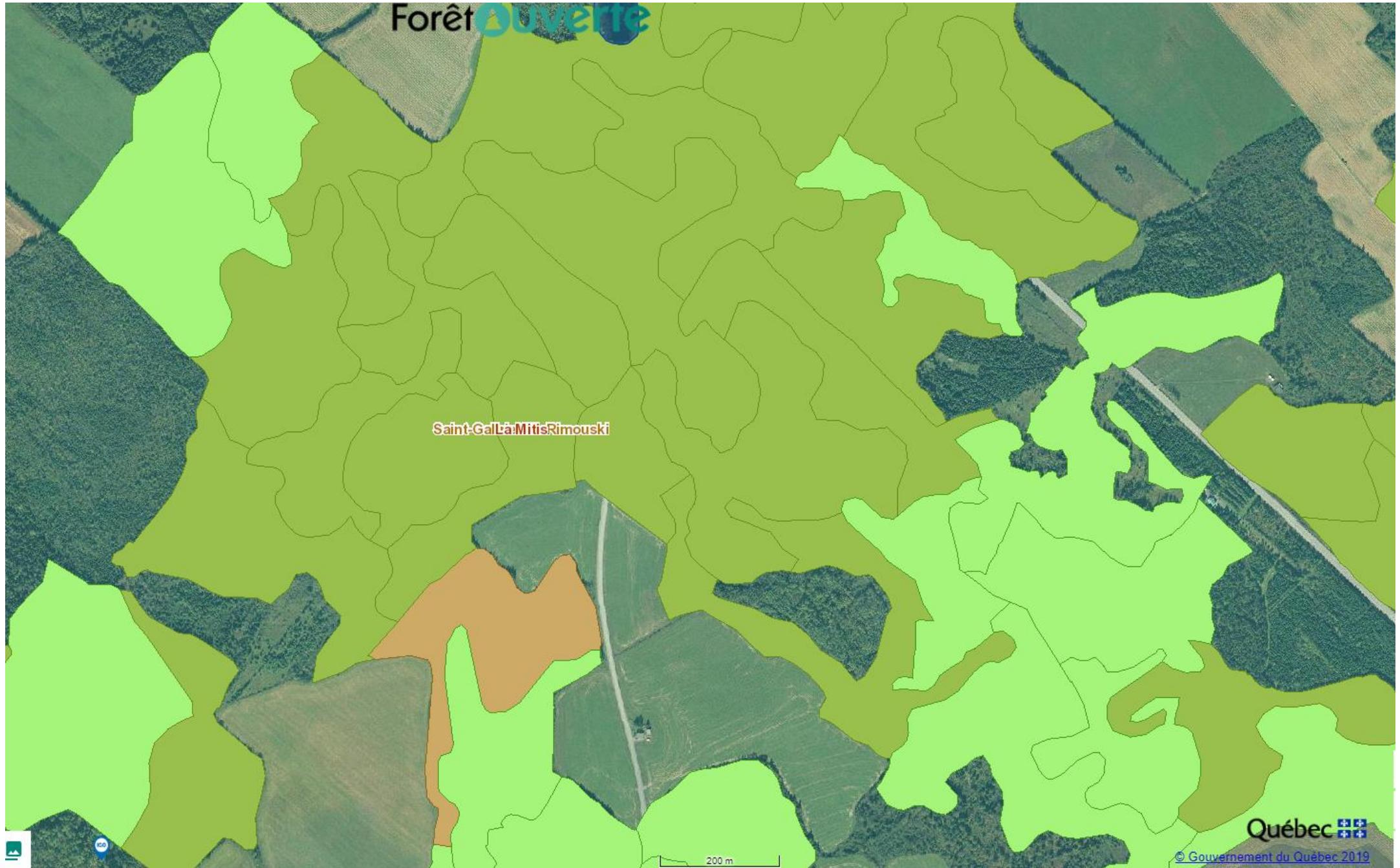


30 % des municipalités ont au moins **30 %** de superficie forestière productive identifiée comme MHB.

1 propriété forestière sur 2 a un milieu humide.

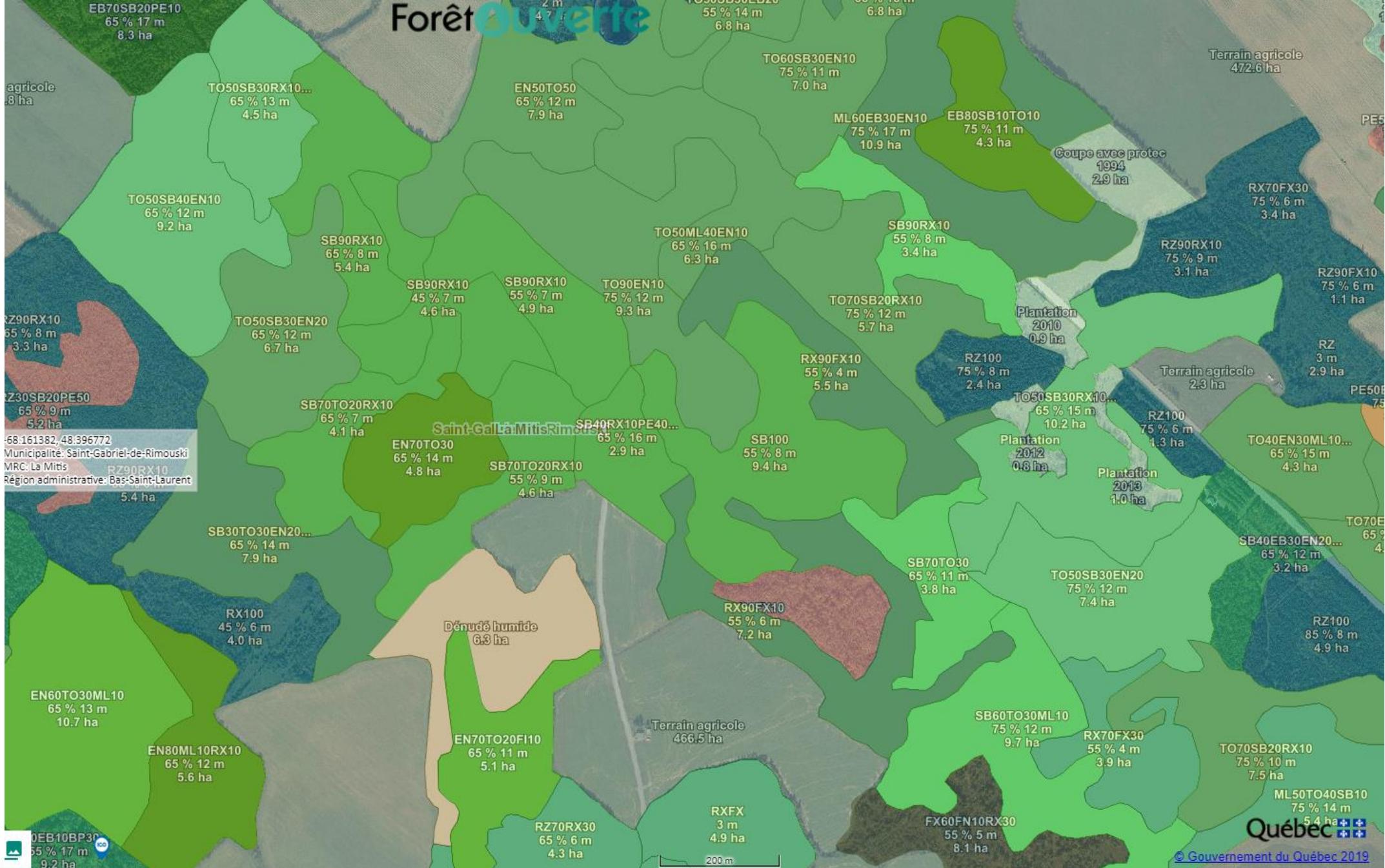
Un exemple au hasard : MRC La Mitis





Saint-Gall La Mitis Rimouski

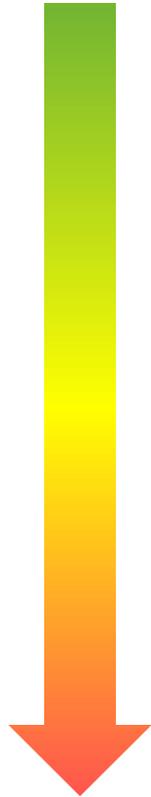
200 m



Défi #2 : Des attentes claires envers les forestiers

« Les directives, réglementaires ou de saines pratiques d'intervention en forêt, doivent être logiques et facilement mises en opération. »

La réglementation provinciale présente une gradation des exigences en fonction du risque environnemental



Exemption (récolte, reboisement et chemins d'accès)

Pas de caractérisation du milieu humide exigée, car les cartes régionales peuvent satisfaire. La réglementation vise le respect des conditions d'intervention.

Déclaration de conformité (chemins plus importants)

Plan géoréférencé et une validation du type de milieu humide. La réglementation vise à répertorier les activités.

Autorisation ministérielle (drainage)

Caractérisation complète du milieu humide. La réglementation vise souvent le versement d'une compensation.

La FPFQ a multiplié les activités de vulgarisation et de formation



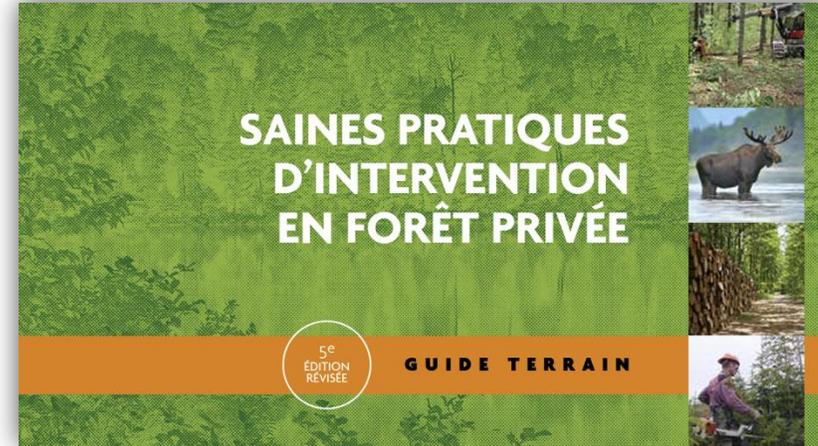
RÉGLEMENTATION SUR LES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES EN FORÊT PRIVÉE

Les différents types de milieux humides en forêt

1- étang 2- marais 3- marécage arborescent 4- marécage arbustif 5- tourbière boisée 6- tourbière ouverte
Credits photo : 1- FPFQ 2- MELCC et CIC 3- AFM 4- Olivier Deshaies 5- FPFQ 6- CRECQ

La réglementation^{1,2} du MELCC³, adoptée en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE), prévoit des conditions pour la réalisation d'activités d'aménagement forestier à proximité ou dans les milieux humides et hydriques. Attention, la réglementation municipale peut s'appliquer également à ces activités. Il peut être difficile de reconnaître ces milieux et il est recommandé de faire appel à son conseiller forestier pour identifier et délimiter les milieux humides et hydriques sur sa propriété, ainsi que pour être guidé avant d'entreprendre des travaux sylvicoles dans ces milieux. Le recours à une prescription sylvicole est exigé dans certains cas.

ACTIVITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER	MILIEU HYDRIQUE	MILIEU HUMIDE
Les activités et les conditions de réalisation décrites dans le tableau synthèse (voir au verso) sont spécifiques à la réalisation d'une activité d'aménagement forestier dont la définition inclut également les activités acricoles. Les producteurs forestiers et agricoles peuvent donc...	Un milieu hydrique est un lac, un cours d'eau avec un débit régulier ou intermittent, ainsi que les rives, le littoral et les plaines inondables tels que définis par un règlement du gouvernement. Les fossés de voies publiques ou privées, les fossés mitoyens et les fossés de drainage dont la superficie du bassin versant est inférieure...	Un milieu humide et hydrique est d'origine naturelle ou non, se distingue par la présence d'eau de façon permanente ou temporaire, laquelle peut être diffuse, occuper un lit ou encore saturer le sol et dont l'état est stagnant ou en mouvement dans un débit régulier ou intermittent. Un milieu humide est également caractérisé par des sols hydromorphes, c'est-à-dire modifiés par l'eau, ou une végétation dominée par des espèces végétales hygrophiles / qui affectionnent les...



GUIDE DES SAINES PRATIQUES d'interventions forestières en MILIEU HUMIDE BOISÉ des forêts privées du Québec

Document à l'intention des propriétaires de lots boisés et des intervenantes et intervenants du milieu forestier

www.foretprivee.ca/mhh

Défi #3 : La réalité peu connue des activités forestières.

« Les revenus de la production de bois ne sont pas élevés et le secteur est très sensible au coût de production. »

Aussi, beaucoup d'activités d'aménagement, comme l'éclaircie et le jardinage, sont des investissements sylvicoles permettant de bâtir le capital forestier de l'avenir. »

Les activités sylvicoles en forêt privée sont importantes pour les communautés...

Chiffre d'affaires des particuliers, organismes et entreprises impliqués (\$ courants 2021)

6,0 M\$



17 planifications régionales déterminant les priorités d'investissements sylvicoles, la vérification de la conformité des travaux sylvicoles réalisés et l'administration des programmes.

80,3 M\$



91 entreprises de services sylvicoles ont créé des partenariats financiers avec 5811 propriétaires forestiers au cours de l'année 2021 par le biais des différents programmes d'aide financière.

463,1 M\$



8,4 Mm³ de bois récoltés dont 6,7Mm³ vendus aux entreprises de transformation et 1,8 Mm³ de bois de chauffage.

99,0 M\$



195 660 transports à plus de 200 usines de transformation.

648,3 M\$



14 632 personnes ont obtenu un revenu des activités forestières, représentant un équivalent de 3 461 emplois à temps complet et un chiffre d'affaires de 648 M\$.

4,0 G\$

20 % de tout le volume de bois rond transformé au Québec par les usines de produits forestiers provient de la forêt privée.

4,7 G\$

24 305 personnes ont travaillé à produire un chiffre d'affaires total de 4,7 G\$, contribuant activement à la vitalité des municipalités rurales du Québec.

Livrables

... mais génèrent des revenus modestes pour le propriétaire

Type de coupe	Volume récolté (m ³ /ha)	Arbres récoltés (tiges/ha)	Valeur du bois récolté (\$/ha)	Revenu du propriétaire par arbre (\$/tige)	Droit de coupe du propriétaire (\$/ha)
Coupe partielle	50	126	3 450 \$	8,21 \$ (30 %)	1 035 \$ (30 %)
Coupe totale	130	409	8 970 \$	10,97 \$ (50 %)	4 485 \$ (50 %)

Note 1 : En moyenne, la récolte en coupe partielle de 126 arbres par hectare génère 50 m³ et la récolte en coupe totale de 409 arbres par hectare génère 130 m³ selon les informations sur les travaux appuyés par le *Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées* (MRNF).

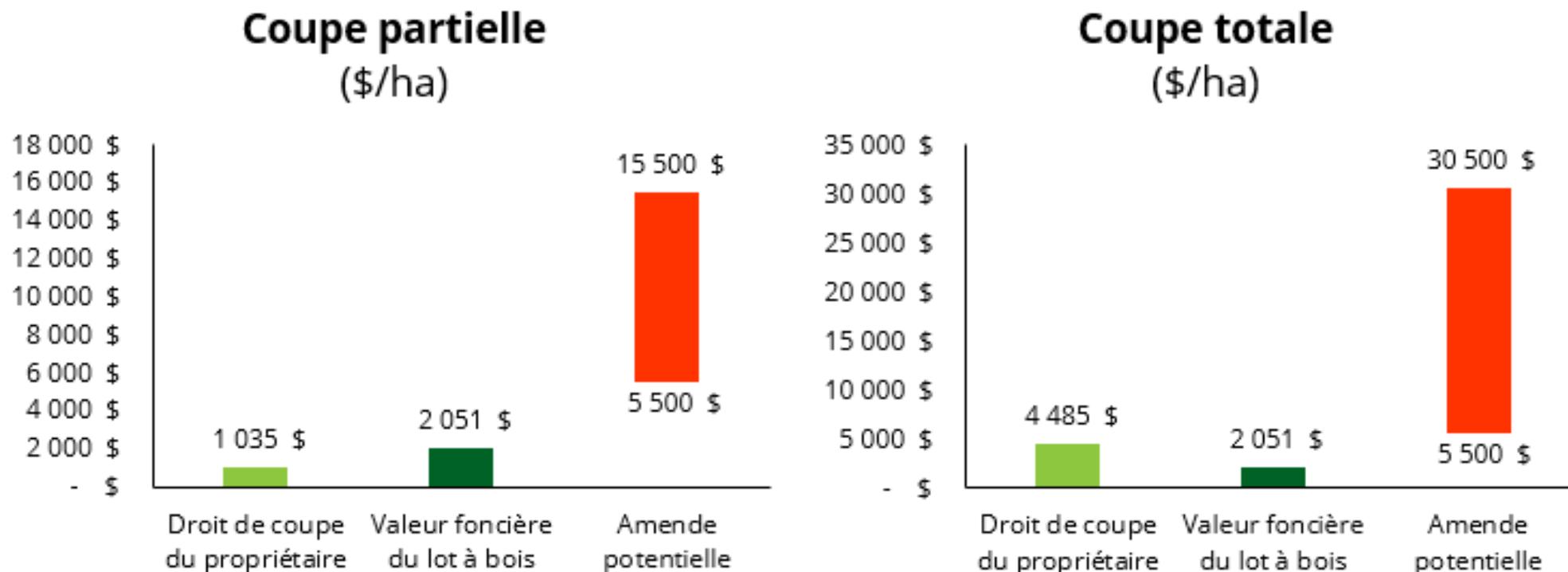
Note 2 : Nous avons considéré un prix moyen pondéré de toutes les essences confondues de 69 \$/m³ empilé en bordure de chemin (FPFQ).

Note 3 : Le droit de coupe correspond à la somme exigée par le propriétaire forestier à un exploitant en retour du privilège de récolter du bois. Dans les faits, il s'agit aussi du revenu généré par le propriétaire forestier une fois les frais de récolte et de débardage soustraits. Nous estimons ce droit de coupe à 50 % pour les coupes totales et à 30 % pour les coupes partielles (généralement entre 20 % et 35 %).

Note 4 : Les revenus de récolte devront servir à financer la remise en production du site, les travaux d'éducation sylvicole, la construction de chemins, l'installation des traverses de cours d'eau, le financement de la terre, les taxes municipales, les demandes de permis, les autres frais administratifs ainsi que la prise de risques.

Une activité très surveillée

Valeur des amendes municipales prévues par la loi



Note 1 : La valeur foncière du lot à bois à l'hectare repose sur une analyse du rôle d'évaluation foncière (MAMH). La valeur foncière moyenne d'une unité d'évaluation boisée se chiffrait à 82 025 \$ en 2022. Les superficies n'étant pas disponibles, nous avons considéré un lot à bois moyen de 40 ha.

Note 2 : Évaluation basée sur une récolte d'un seul hectare.

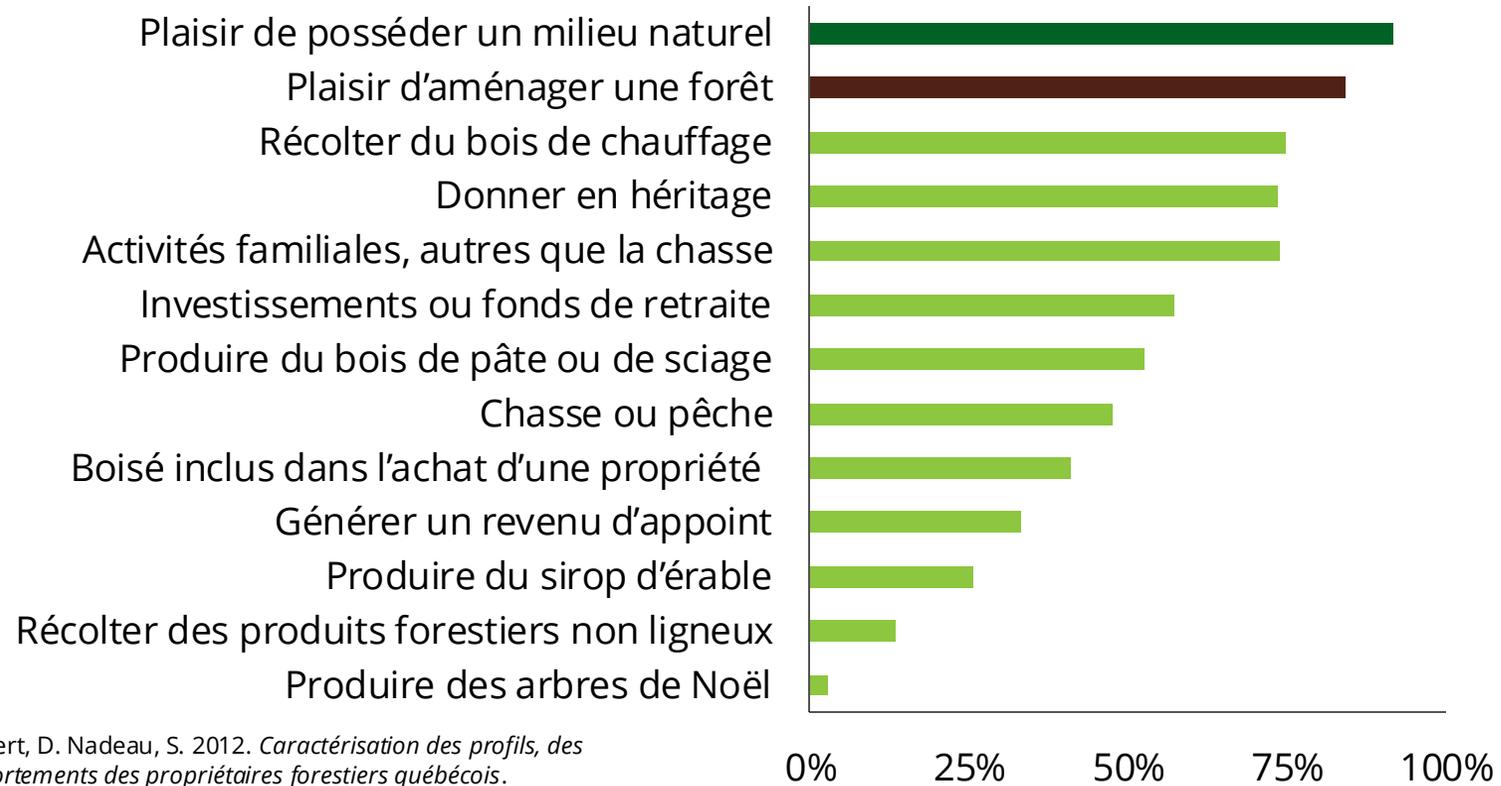
Source : [EPFQ, Forêts de chez nous plus, octobre 2023.](#)

Défi #4 : La collaboration des propriétaires forestiers est déterminante

« Pour intervenir en forêt privée, il faut s'intéresser aux propriétaires. »

Qu'en est-il de l'intérêt des propriétaires?

Motivations des propriétaires forestiers du Québec de posséder un lot boisé



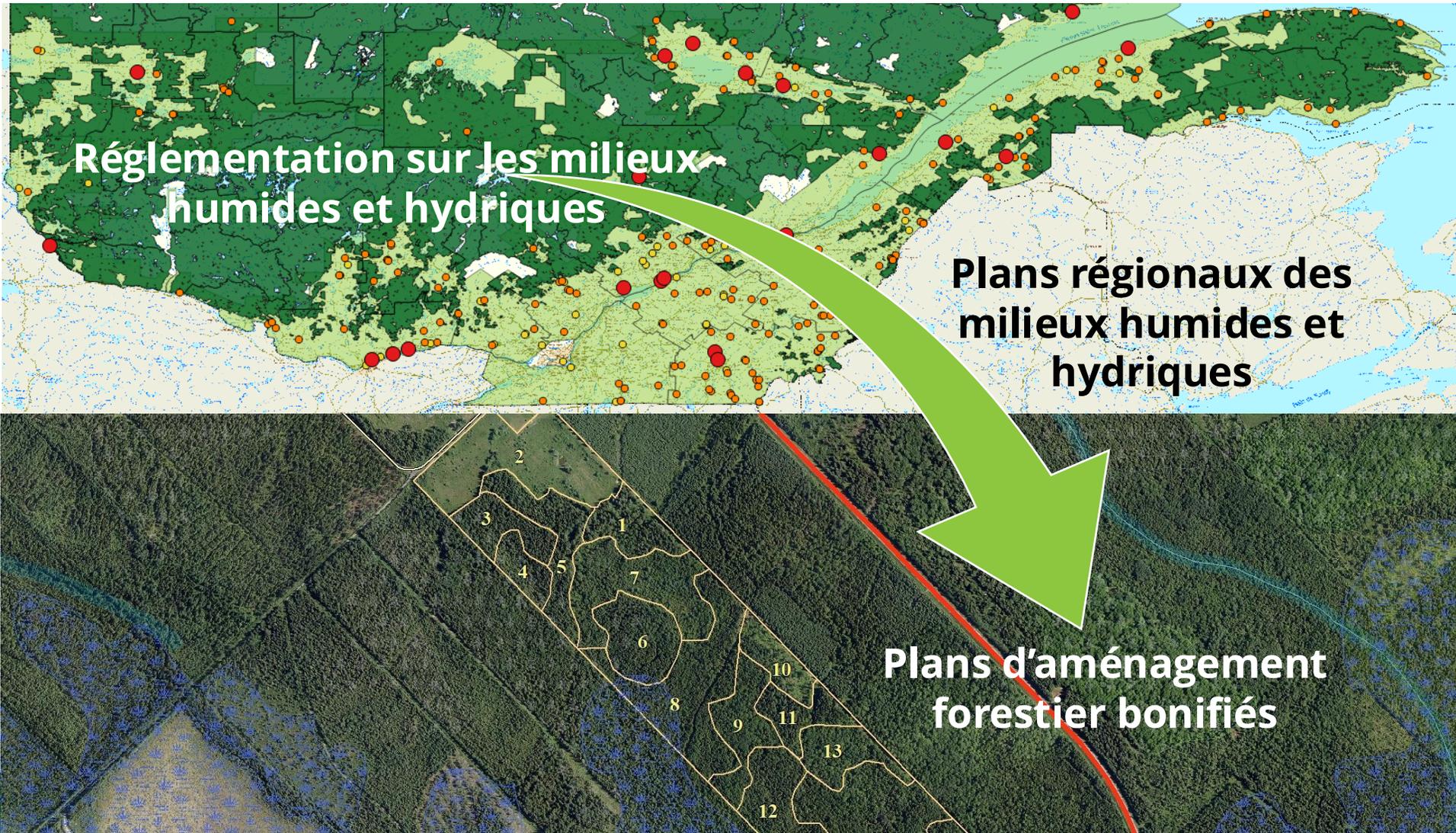
Source : Côté, M-A. Gilbert, D. Nadeau, S. 2012. *Caractérisation des profils, des motivations et des comportements des propriétaires forestiers québécois.*

Enquête 2025 sur les propriétaires forestiers du Québec

Un peu plus de 6 100 propriétaires forestiers ont été ciblés dans toutes les régions du Québec afin de répondre à ce sondage.



Comment faire atterrir les préoccupations de l'État sur le territoire?



Nombreux défis pour s'allier aux propriétaires forestiers

1. **Définir des mesures adaptées au contexte de la forêt privée** (et parfois faire preuve de souplesse pour s'adapter aux situations).
2. **Trouver des moyens de mieux supporter les propriétaires forestiers** (miser sur les plans d'aménagement forestier et prévoir des activités pour la mise en œuvre des recommandations).
3. **Indemniser les propriétaires qui doivent renoncer à leur droit d'usage** (au-delà d'un seuil raisonnable).